



APPEL À PROJETS ATELIERS ARTISTIQUES 2024-2026

La Rochelle Université

Espace Culture / Maison de l'étudiant

CONTEXTE

La Rochelle Université a pour mission de développer la formation sensible des étudiant.es au travers des pratiques artistiques et culturelles, véritables moteurs de la vie étudiante, de la réussite académique et de l'épanouissement des étudiant.es. L'Espace Culture/ Maison de l'étudiant en charge de la mise en place du projet culturel de La Rochelle Université, propose ainsi à des artistes et intervenant-es professionnel·les d'encadrer des ateliers artistiques sous forme d'ateliers hebdomadaires ou de workshop ponctuels. Ces ateliers visent à associer la rencontre avec des artistes, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres. La mise en place de ces ateliers bénéficie du soutien de la DRAC Nouvelle-Aquitaine et de la région Nouvelle Aquitaine.

OBJECTIFS

- > Permettre aux étudiant.es de poursuivre leur pratique artistique à l'Université ou de s'initier à une nouvelle activité, encadrée par des intervenant-es et artistes professionnel·les (en loisir ou valorisée dans le cadre de leur formation universitaire sous forme de bonification, ou par une inscription en Mineure Arts)
- > Fédérer et solidariser les étudiant.es autour d'un projet collectif de création artistique et les inviter à se mettre en scène lors de présentations publiques pendant le Festival annuel et printanier « Les étudiants à l'affiche ».
- > Favoriser l'épanouissement des étudiant.es, le développement de leur sens critique et leur ouverture au monde.

FORMATS DES ATELIERS

Cette année, **deux formats sont proposés au choix** :

- **Ateliers artistiques annuels (ateliers longs)** :

Ces ateliers sont encadrés par des artistes engagé·es dans un processus de création ou par des professionnel·les de la culture. Ils peuvent faire l'objet d'une évaluation dans le cadre des formations universitaires. Les propositions d'ateliers peuvent émaner de compagnies ou de collectifs d'artistes, de structures culturelles, d'établissements d'enseignement spécialisé ou d'établissements de l'enseignement supérieur relevant du ministère chargé de la culture. A travers ces ateliers, les étudiant.es s'enrichissent d'une ouverture culturelle par la fréquentation et l'analyse d'œuvres et, vivent par-là, une expérience artistique. Les ateliers peuvent se dérouler à l'Université, au sein de la Maison de l'étudiant, dans les différents lieux de vie étudiante ou au sein de structures culturelles. Ces ateliers sont sources de découverte et permettent aux étudiant.es de développer leur esprit critique, leur confiance en eux et en elles. Ces ateliers visent également à renforcer la dynamique d'ouverture de l'Université sur la cité notamment par l'incitation à la découverte et à la fréquentation des œuvres.

Ces ateliers se déroulent de septembre à mars, principalement de manière hebdomadaire les jeudis après-midi (créneau horaire libéré pour les pratiques artistiques et sportives au sein de l'Université) à raison de 2 à 3h (66 heures annuelles maximum). Le format masterclass pourra être envisagé en fonction des propositions artistiques soumises.

Chaque année, les étudiant-s participent, avec les artistes intervenant-es, au **Festival Les étudiants à l'affiche** au cours duquel ils présentent leurs productions collectives (spectacles, expositions, performances...) au grand public, à l'Université et dans différents lieux de la ville. Le budget lié à la production finale de l'atelier sera établi en concertation avec l'équipe de l'Espace Culture et pris en charge en dehors des heures d'intervention annuelles.

Les disciplines ciblées pour ces ateliers sont :

> **Musique** (fanfare, MAO, classique, musiques actuelles, chant chorale...)

> **Arts de la scène** (théâtre, danse, comédie musicale...)

> **Arts visuels** (dessin, bande dessinée, photographie, cinéma, écriture...)

Ils sont ouverts à l'ensemble des étudiant-es de l'Université et pourront également être ouverts aux personnels.

- Ateliers ECLAIR (ateliers courts) :

Ces ateliers « ECLAIR » sont des ateliers d'initiation et de découverte, entre 3h et 9h, organisés sur 1 à 3 séances. Ils permettent d'aborder une technique, une pratique de manière courte et intensive. Ils ne demandent pas de projet de restitution à la fin de la pratique. Ils sont ouverts à l'ensemble des étudiant-es de l'Université et pourront également être ouverts aux personnels.

Ces ateliers « ECLAIR » privilégieront une technique autour d'une pratique, d'un art à partager. Ils sont encadrés par des artistes et intervenant-es professionnel-les et s'ouvrent à des thématiques plurielles (artistiques, culturelles, sociétales, environnementales...) et/ou transdisciplinaires : artisanat, art et sciences, art et développement durable...

Ateliers en langues étrangères :

L'Espace Culture souhaite s'adresser à l'ensemble des étudiant.es de La Rochelle Université, parmi iels, les étudiant.es internationaux.ales. Les propositions artistiques et culturelles (annuelles ou ECLAIR) animées en langue étrangère par un.e intervenant.e artiste bilingue (anglais, espagnol, coréen, indonésien, chinois ...) sont recherchées.

SÉLECTION DES PROJETS

Les projets réceptionnés seront soumis à une commission et devront répondre aux objectifs définis. Il peut être favorable qu'ils s'inscrivent dans « l'environnement universitaire » : par exemple, liaisons avec des thématiques ou problématiques de recherche ou de formation, appréhension des lieux de vie et d'étude des étudiants, implication potentielle d'enseignants, de chercheurs... et/ou dans l'environnement local : ouverture des propositions vers l'espace public, les lieux et les partenaires culturels.

Les ateliers se dérouleront sur une durée de deux années universitaires 2024-2025 et 2025-2026. Chaque année étant indépendante l'une de l'autre et soumise à de nouvelles inscriptions étudiantes. La période d'intervention s'organise de septembre à mars sous forme de séances hebdomadaires, bimensuelles ou sous forme de workshop.

COORDINATION ET SUIVI

La coordination administrative et technique des ateliers sera assurée par l'équipe de l'Espace Culture/ Maison de l'étudiant.

VOLUME HORAIRE

- Atelier artistique annuel :

Durant chaque année universitaire, 66 heures d'intervention maximum sont prévues (2 à 3 heures d'intervention hebdomadaire) réparties sur 22 séances de septembre à mars.

- Atelier ECLAIR (format court) :

Entre 3h et 9h maximum par atelier en fonction de la proposition. Plusieurs workshops thématiques seront proposés au fil de l'année universitaire.

CONDITIONS BUDGÉTAIRES ET MATÉRIELLES

Les besoins matériels seront évalués conjointement avec les artistes retenus. Le projet de l'atelier devra comporter un budget prévisionnel détaillé comprenant le volume horaire d'intervention, le matériel prévu ainsi que d'éventuels frais de déplacement. Il sera demandé également un second budget prévisionnel de production en vue du Festival Les étudiants à l'affiche.

Le taux horaire proposé pour l'intervention est de 70€ TTC/heure. Il comprend la préparation, la concertation, le temps d'intervention effective et l'évaluation le cas échéant.

SÉLECTION DES ARTISTES

Cet appel à candidature en direction des artistes sera largement diffusé en janvier 2024. La sélection sera effectuée en deux temps : le comité de pilotage examinera l'ensemble des dossiers reçus et retiendra les artistes qui répondront à un niveau d'exigence artistique et éducatif nécessaire et aux principes des ateliers ; puis les artistes présélectionnés seront conviés à un entretien. A l'issue de ces rencontres, les réponses définitives seront communiquées.

Le dossier de candidature est à adresser à l'Espace Culture/ Maison de l'étudiant **avant le 31 mars 2024 à minuit.**

Le dossier comprendra :

- Une présentation détaillée de votre proposition artistique et culturelle
 - Un portfolio et CV (merci de préciser votre statut professionnel)
 - Un budget détaillé de l'atelier (pour la période septembre 2024-mars 2025) et un budget de la production finale (Festival 2025)
- **Envoi par voie électronique** : A l'attention de Solenne Gros de Beler : culture@univ-lr.fr
 - **Annonce des artistes sélectionnés** : le mardi 14 mai 2024
 - **Disponibilité des artistes pour l'encadrement des ateliers annuels** : de septembre 2024 à avril 2026

Contact : Espace Culture/ Maison de l'étudiant – 05 16 49 67 76 – culture@univ-lr.fr